



2FOPEN-JS 55
Section MGEN de la Meuse
Route de Montplonne
BP 10528
55012 Bar-le-Duc Cedex

Assemblée Générale du 24 octobre 2019

Compte rendu

Le 24 octobre 2019, à 15 heures, les membres de l'association se sont réunis à BAR LE DUC, route de Montplonne, immeuble MGEN, sur l'invitation de Mr Pascal SCHMITTBÜHL, Président.

Il a été dressé une feuille d'émargement, comportant les noms des 81 adhérents à jour de leur cotisation, qui a été signée par les membres présents, au moment de leur entrée en séance, tant à titre personnel, qu'à titre de mandataire éventuel. 39 adhérents étaient présents, 2 étaient représentés.

Ont été excusés Mr Guy Navel, président de MGEN Meuse, Mr Hervé GARAUDEL, directeur de la section, Mr Jean Paul MARCHETTI, notre vérificateur aux comptes et de nombreux membres, retenus par leurs obligations.

Madame Anne Marie MASIUK, déléguée de la Section MGEN de la Meuse, assistait également à l'assemblée générale

L'assemblée générale était présidée par Mr, Pascal SCHMITTBÜHL

Mr Pierre MUSSET a assuré le secrétariat.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- Rapport moral,
- Rapport d'activité,
- Rapport financier et rapport du contrôleur,
- Questions diverses.

RAPPORT MORAL

Présenté par Pascal SCHMITTBÜHL, Président

« Bonjour à toutes et à tous.

Comme introduction, je voudrais vous remercier, chers adhérents.

Par votre présence, vous montrez l'intérêt que vous portez à notre association, à travers ses dimensions sociales, sportives et culturelles.

Nous avons reçu les excuses de :

- Guy NAVEL, Président de la section MGEN de la Meuse
- Hervé GARAUDEL, Directeur de la section MGEN de la Meuse
- Jean Paul MARCHETTI, notre vérificateur aux comptes

Nous tenons à remercier plus particulièrement la Section MGEN, représentée aujourd'hui par :

- Anne-Marie MASIUK, Déléguée de la section MGEN de la Meuse
 - Pour la mise à disposition de cette salle de réunion tout au long de l'année,
 - Pour son soutien matériel et logistique,
 - Pour l'aide financière qu'elle nous octroie régulièrement, dans le cadre du budget annuel destiné au « Club Santé Séniors ».

N'oublions pas, aussi l'ensemble du personnel de la section pour sa gentillesse, sa disponibilité et son efficacité.

Nous avons reçu également les excuses de :

- Odile et Bernard DEMARS

- Martine MÉDARD
- Monique VALLE

Nous débuterons la séance en rappelant le souvenir de notre amie Nicole MOUCHOTTE, qui nous a quitté en février 2019 et nous renouvelons notre amitié à Jean-Marie.

Cette quatrième Assemblée Générale est l'aboutissement de la saison 2018-2019. Elle intervient dans les délais souhaités par notre Fédération. Elle doit dans un premier temps poser un regard critique et rétrospectif sur l'année écoulée, mais elle doit aussi s'interroger sur les perspectives d'un avenir prometteur, en phase avec nos ambitions et nos principes qui nous font :

- Douter de la pertinence de nos orientations,
- Composer malgré les railleries,
- Résister pour asseoir notre spécificité,
- Expliquer le bienfondé de nos idées,
- Défendre des valeurs en cohérence avec nos convictions,
- Défendre notre point de vue,
- Persévérer dans un cadre associatif légal et responsable,
- Proposer des activités compatibles avec nos idées.

.....

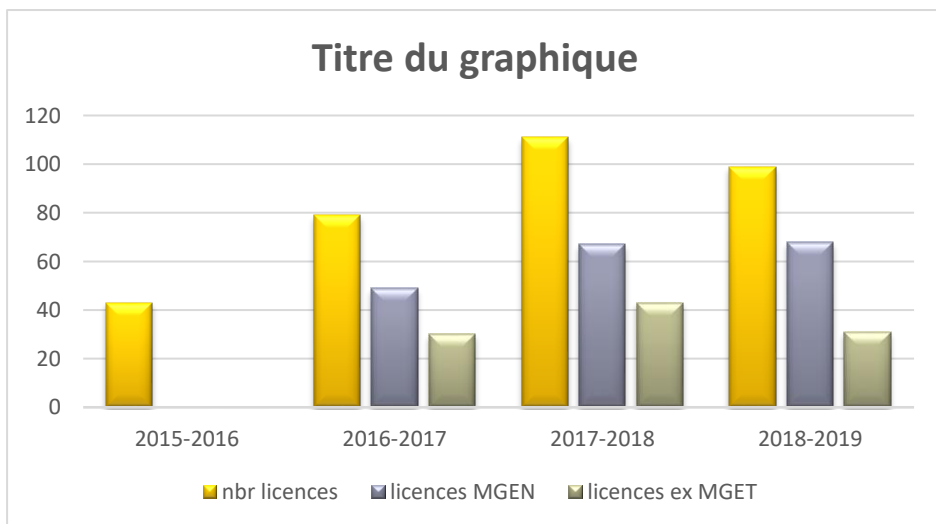
Sur le plan des adhésions

.....

Au cours de cet exercice, nous avons délivré 99 licences, 68 aux retraités MGEN « historiques » et 31 aux ex-MGET, ce qui constitue une baisse de 10,8% de licenciés par rapport à l'exercice précédent. Ce qui n'est pas négligeable !

Pour rappel :

111 licences en 2017-2018, 79 licences en 2016-2017, 43 licences en 2015-2016.



Un certain nombre d'adhérents du « Club Santé Seniors » ne souhaite toujours pas entrer dans ce mécanisme de prise de licence et se trouve ainsi en porte-à-faux avec le code du tourisme et les cadres législatifs relatifs aux pratiques sportives. Malgré toutes les informations prodiguées depuis plusieurs années, il semble que nos efforts sont restés vains et qu'il faut se rendre à l'évidence : une partie du « Club » ne rejoindra jamais nos idées.

Il me semble donc indispensable maintenant, de tourner cette page délicate et de penser l'avenir avec la certitude que nous sommes sur de bons rails, dans un cadre sain et sécurisé, autour de partenaires qui nous apportent toutes leurs expériences et leurs savoir-faire. Nous ne pouvons revenir en arrière, soyons sans ambiguïté, sans complexe, laissons de côté la nostalgie d'un passé accompli en gardant le meilleur, regardons l'avenir qui nourrit nos desseins futurs, construisons les projets qui vont porter

nos ambitions, et profitons pleinement de cet espace assaini pour asseoir notre équilibre moral et physique à travers des activités qui renforcent le lien social cher à notre mutuelle.

Sur le plan des activités

Le Comité a poursuivi ses objectifs de soutien aux activités proposées par les adhérents. Ainsi, un groupe de réflexion s'est réuni le 29 août 2019, pour élaborer le programme du premier trimestre, des marches du jeudi. Ce programme est en ligne sur le site du Club à cette adresse :

<https://retraitemgen55.com/2019/10/12/programme-des-marches-du-jeudi/>

D'autres sorties ont été organisées au cours de l'année écoulée, mais pour ne pas interférer avec le bilan des activités, je laisserai notre secrétaire Pierre Musset, nous résumer la vie du Club.

Nous noterons, cependant, le séjour à La Saulaie pour 33 personnes et celui à La Palmyre pour 30 personnes.

LA SAULAIE

Comme chaque année, « les retraités de la MGEN historique » ont pu donc participer à un voyage de 8 jours/7 nuits, du 07 septembre au 14 septembre 2019. Le centre « La Saulaie », situé au cœur de la Touraine, fut l'endroit idéal pour randonner, le long de très nombreux sentiers pédestres et pour profiter des remarquables sites touristiques. Grands et petits châteaux, villages fleuris, douces rivières et forêts royales : pas à pas, le Val de Loire nous a dévoilé ses mille et un secrets.

Petit florilège de nos visites :

- Montrésor, un des « Plus Beaux Villages de France® »
- Randonnée à la journée à Chenonceau avec visite guidée du château et ses magnifiques jardins ; dégustation chez un vigneron, à « la cave du Père Auguste ».
- Le village de Chédigny, labellisé « 1er jardin remarquable de France »
- Les rues médiévales de la citadelle de Loches, « ville d'Art et d'Histoire » et les caves troglodytiques de Beaulieu
- Randonnée au pied du château royal d'Amboise
- Visite guidée du château de Montpoupon
- Randonnée à Montlouis, à l'étang du Louroux et à Esvres-sur-Indre

A noter, une mention toute particulière à notre guide Emilie qui a su nous charmer et nous supporter tout le long de ce séjour.

La Palmyre

- Comme chaque année, les retraités ex-MGET et leurs amis, licenciés 2FOPEN JS, ont participé à un voyage d'une semaine, en car de la société BARDY, affrété par l'agence Résumé du séjour à La Palmyre par Lucien BERTON.
- JAMAIN VOYAGES, du 31 août au 7 septembre 2019. La destination était le Club BELAMBRA de LA PALMYRE, sur la commune des Mathes, en Charente Maritime.
- Cette sortie nous a permis de prendre contact avec la Saintonge, ancienne province du duché d'Aquitaine, de déguster quelques huitres, naturellement, de mieux connaître quelques sites et villes comme l'estuaire de la Gironde et Royan, La Rochelle, Rochefort, Brouage, les îles de Ré et d'Oléron, et l'activité de Marennes, par exemple.
- Le prix initial était de 889 € comprenant le prix proposé par l'Agence JAMAIN, soit 805 €, les adhésions à 2FOPEN JS, pour les exercices 2018-2019 et 2019-2020, la participation du 1%, et une assurance multirisque (facultative, mais que tout le monde a demandée). Cette proposition a permis de rassembler 31 participants.
- De son côté, l'agence a diffusé le même voyage sur son catalogue. Elle a ainsi recueilli 11 autres candidats.
- Ce choix a permis de faire bénéficier l'ensemble des passagers du tarif amélioré, ainsi que de la gratuité, prévus pour 40 personnes, et maintenus, même si ce ne sont finalement que 40 voyageurs qui sont partis, à la suite d'une annulation pour une licenciée 2FOPEN JS, et de l'absence au départ d'une personne inscrite directement par l'agence.

- Ainsi, le coût définitif du voyage a été fixé à 833 € sur la base d'un prix ramené de 805 € à 750 € par l'agence.

Assemblée générale de la Fédération

Le 17 mars 2019 s'est tenue l'assemblée générale de la Fédération, à VICHY, sous la présidence de Sylvain PIEDERRIERE.

Le comité meusien était représenté par son trésorier Jacques FINOT, et par son Président Pascal SCHMITTBÜHL, accompagnés de leurs épouses. La veille de l'assemblée, ils ont pu participer à la formation « Chargé de Voyages », et à la formation « Comptabilité ».

Parmi les décisions officielles, on pourra noter la cotisation qui reste inchangée à 27 € pour le nouvel exercice et en compensation le retour sur cotisation aux comités départementaux à 8 € par licence.

1. Pourquoi s'affilier à la 2FOPEN-JS ?

Pour les Clubs Santé Seniors : le code de la mutualité ne permet pas d'organiser en leur sein des activités sportives et touristiques.

S'affilier à une fédération sportive permet au Comité Départemental d'obtenir, par son biais, « l'agrément Jeunesse et Sports ». Cela lui permet, en toute LEGALITÉ, l'organisation et la pratique d'une Activité Physique et Sportive.

La fédération 2FOPEN-JS délivre, à chaque adhérent, une licence-assurance.

2. Pourquoi la 2FOPEN-JS plutôt qu'une autre fédération sportive ?

Un accord national entre la 2FOPEN-JS et la MGEN Nationale a été conclu depuis 2006.

La 2FOPEN-JS est une fédération omnisports, nous permettant de créer d'autres sections sportives au sein même de votre Comité, sans reprendre une autre licence sportive.

La 2FOPEN-JS possède un agrément « l'immatriculation Tourisme », qui comme pour le Sport, règlemente l'organisation de séjours touristiques et/ou sportifs. De ce fait, les Comités Départementaux 2FOPEN-JS, peuvent demander une extension de l'immatriculation Tourisme fédérale afin d'organiser, en toute légalité, des séjours et voyages, en France comme à l'étranger.

3. Qu'apporte la 2FOPEN-JS à votre Club Santé Seniors ?

- Un cadre juridique : une association loi 1901 nommée Comité Départemental 2FOPEN-JS 55.
- Ses agréments : « Jeunesse et sport » et « immatriculation tourisme ».
- La possibilité désormais de signer toute convention, contrat.
NB : Il est illégal de signer des contrats de séjours ou conventions au nom d'un « Club Santé Seniors » puisqu'il ne possède pas d'identité juridique, toute signature est de ce simple fait, nulle.
- Une assurance 2FOPEN-JS « Collectivités » garantissant,
 - L'ensemble des activités
 - La responsabilité de vos dirigeants associatifs et bénévoles
 - La responsabilité civile d'occupant
 - L'assistance et le rapatriement d'un licencié
 - La fédération prend en charge le coût de cette assurance Collectivités MAIF pour tous ses comités.
 - La structure organisatrice de l'activité sportive ou touristique affiliée à notre fédération peut voir sa responsabilité recherchée en cas d'accident en qualité d'organisateur.
- Une assurance Responsabilité Civile Professionnelle et la garantie financière de l'UNAT : obligatoires pour toute organisation de séjours/voyages touristiques ou sportifs. L'UNAT offre le service de la garantie financière dans le cadre de la loi tourisme.

NB : L'activité d'opérateur de voyages et de séjours est une activité réglementée par le Code du tourisme, modifié en 2018 par l'Ordonnance n°2017-1717 du 20 décembre 2017.

- La gestion des accidents corporels des licenciés.
- Des stages de formation gratuits.
- Des aides financières : 500 € à la création d'un comité, rétrocession sur le nombre de licences.
- Une équipe de salariés et des élus à votre écoute.

4. Qu'apporte la licence 2FOPEN-JS à vos adhérents ?

- Une assurance adaptée et performante (assurance IDC qui se cumule avec l'assurance dommages corporels Praxis de la MAIF par exemple).
- Une assistance 24 h /24 et 7 j /7 en France comme à l'étranger.
- La possibilité de participer aux voyages culturels organisés par la Fédération.
- La possibilité de participer aux compétitions et rencontres sportives organisées par la fédération.
- Des tarifs préférentiels auprès de nos différents partenaires

5. Pour faire mieux connaissance...voici la fédération 2FOPEN-JS en quelques mots

- Une fédération omnisports reconnue par les institutions (MJS, MEN) et nos partenaires (MGEN, CASDEN, MAIF)
- 63 comités départementaux répartis en France et dans les Dom Tom et 1 ligue régionale Midi-Pyrénées
- 42 Conventions passées avec des clubs de retraités MGEN et d'autres en cours de rapprochement
- 10.000 licenciés annuels
- Un Comité Directeur de 22 élus départementaux
- Une équipe salariée de 4 personnes
- Un siège social à Parçay-Meslay (Indre et Loire)

Mise à jour Juin 2019

Sur le plan financier

Je laisserai nos deux trésoriers Jacques FINOT et Lucien BERTON détailler les comptes du Comité Départemental.

Les partenaires

Comme l'année précédente, nos interlocuteurs extérieurs sont essentiellement la fédération 2FOPEN JS et la section MGEN.

Les relations avec le personnel permanent de la fédération est toujours facile, bienveillant et productif.

La section MGEN, de son côté, nous apporte toujours un appui très apprécié, en particulier pour l'impression de nos courriers et leur diffusion ; elle nous ouvre aussi largement ses portes pour accueillir nos rencontres. Merci encore à Hervé GARAUDEL, Anne-Marie MASIUK, Guy NAVEL et à l'ensemble du personnel.

Fonctionnement et composition du Comité Directeur Départemental

Rappel :

Font partie du conseil d'administration de l'association :

1. Lucien BERTON (Trésorier-adjoint),
2. Bernard DEMARS (Vice-président),
3. Jacques FINOT (Trésorier),
4. Françoise OLIVIER,
5. Jeannine MALON,
6. Liliane MARCHAL,
7. Françoise MATHIEU,
8. Pierre MUSSET (Secrétaire),
9. Pascal SCHMITTBUHL (Président).

Le Comité départemental est désigné pour une période de quatre ans, mais peut si nécessaire, être renouvelé à chaque AG, au prorata des années encore à effectuer. Le prochain renouvellement aura donc lieu en octobre 2020.

Orientations et développement en 2018-2019

L'année 2019-2020 est déjà bien engagée, pour :

- La mise en place du nouveau programme de sorties du jeudi, en ligne sur le site dédié au « Club Santé Séniors » et destiné aux adhérents retraités de la MGEN.
<https://retraitemgen55.com/>
Parallèlement, il serait important de développer la mixité entre les membres historiques de la MGEN et les ex-MGET, qui ne fonctionne qu'au minimum, lors des sorties locales.
- L'organisation d'un séjour en Bretagne à Ker Beuz, du 12 septembre au 19 septembre 2020 ; les inscriptions sont lancées. Ce séjour a été validé par les instances fédérales 2FOPEN-JS et c'est Liliane MARCHAL qui en est l'organisatrice.
- L'organisation d'un voyage en Bretagne à Morgat, du 09 mai au 16 mai 2020, selon les modalités des retraités ex-MGET. Les préinscriptions sont en cours. C'est Lucien BERTON qui en est le responsable.
- Organisation de moments indispensables qui entretiennent les vieilles traditions de notre club (Beaujolais nouveau le 21/11/2019 à Givry-en-Argonne ; galette des Rois et vœux pour la nouvelle année le 9/01/2020).

Nous restons, bien entendu, preneurs d'idées nouvelles, de toute nature, comme, préparer des sorties d'une journée ou de plusieurs jours, une sortie bowling, cimetière militaire allemand d'Andilly, vélo rail à Bar-le-Duc, sortie à Paris... Voilà quelques exemples abordés en début d'année qui mériteraient une étude plus approfondie.

Au-delà, il faudra continuer à développer et diversifier nos actions pour accroître les adhésions et pour faire perdurer notre modèle social et solidaire, loin des débats stériles qui nourrissent l'ignorance et les contrevérités et ne servent qu'à entretenir et pérenniser des divisions puérides.

RAPPORT d'activités (du 1/9/2018 au 31/8/2019_)

Présenté par Pierre MUSSET, secrétaire

Cette année sportive a commencé par un séjour à Merville, du 8 au 15 septembre.

43 participants ont découvert la Normandie et ses lieux de mémoire ; ils en gardent encore un souvenir ému.

Début septembre, un groupe de volontaires s'est réuni pour penser aux marches et sorties de ce dernier trimestre 2018 : ainsi furent programmées des balades à Gérardmer, à Tronville, à Fains, à Madine, à Sommeilles, à Rosières, à Sommelonne, à Culey, et pour finir l'année, à Metz pour retrouver ses marchés de Noël et le centre Pompidou !

Le 15 novembre, repas du beaujolais nouveau à Ligny, suivi de la visite de la tour Valéran avec P. Lefèvre, historien.

MGEN avait initié, en octobre 2018, un programme intitulé « Proximité Mutualiste », en partenariat avec la Poste.

La section MGEN de la Meuse a donc fait, tout naturellement, appel aux militants du « Club Santé Séniors » et à leur fibre sociale pour donner de leur temps

Ce projet s'est concrétisé début janvier 2019.

Une équipe de quatre personnes s'est donc réunie le vendredi 18 janvier 2019, dans les locaux de la section MGEN, en répondant favorablement à ce projet mutualiste et solidaire. L'évaluation des besoins spécifiques des 22 dossiers retenus s'est effectuée par téléphone, auprès des personnes concernées.

Et, en arrière-plan de ce dernier trimestre 2018, réunions, téléphone, mails pour trouver un lieu de séjour qui conviendrait au plus grand nombre. Très grands moments d'interrogations tant il est vrai que choisir pour un groupe relève du miracle ! Pour terminer, la décision fut prise de proposer un séjour à La Saulaie, à Chédigny en Touraine, du 7 au 14 septembre 2019 ...

Début 2019, les adhérents se rassemblèrent pour la galette des rois et programmèrent des sorties à Bar le Duc, Ligny, Combles, Couvonges, Behonne, Resson, et bien sûr dans le Haut Juré : il faut d'ailleurs se souvenir que plusieurs d'entre elles furent annulées pour cause de chasse, ou de pluie, ou d'alerte orange tempête !

Le 17 mars, P. SCHMITTBÜHL et J. FINOT ont participé à l'A.G. de la Fédération à Vichy, avec un complément de formation à l'organisation des voyages et séjours

Le 25 avril, repas de printemps à Héwilliers.

Pour finir l'année, sortie en Argonne à Lachalade et piquenique à Mognéville

Bien souvent, les organisateurs des sorties ont renoué avec les habitudes des temps anciens et ont accueilli les participants chez eux pour une troisième mi-temps amicale et appréciée, après l'effort !! Qu'ils en soient remerciés

Pendant tous ces mois, à la demande du groupe qui le suivait depuis longtemps, et qui souhaitait le voir poursuivre ses efforts, malgré ses problèmes de santé., L Berton organisait le voyage à La Palmyre du 1^{er} au 7 septembre 2019

RAPPORT FINANCIER

Présenté par Jacques FINOT, Trésorier, et commenté par P. SCHMITTBÜHL, Président

On peut noter que le petit fond de réserve, commencé les années précédentes, a du mal à se développer. Il reste très limité et les réserves de l'association n'ont pas pu être abondées suffisamment. Pourtant, elles semblent nécessaires, notamment lors de la réservation des voyages lorsqu'il y a une avance de trésorerie à faire.

Concernant les adhésions, il faudrait pour éviter les erreurs qu'elles soient réglées à part et non globalisées avec un acompte de voyage. Cela faciliterait vraiment le travail du Trésorier. Il en est de même pour la contribution tourisme 1%.

Cette année, le résultat est quasi nul (+277,45), c'est bien mais cela prouve aussi que les recettes de fonctionnement ont juste permis de couvrir les Dépenses.



**Comité Départemental
2FOPEN JS 55**

Bilan au 31 août 2019

Bilan actif			Bilan passif	
Banque	5 029,38		Dotation de départ	500,00
			Report à nouveau	2 984,87
			Résultat	277,44
Produits en avance			Charges en avance	1 267,06
		30	Cotisations en avance	821,00
			1% LA PALMYRE	238,21
			1% LA SAULAIE	213,55
Total	5 029,38		Total	5 029,38

0,00

Compte d'exploitation au 31 août 2019

Charges			Produits	
Total adhésions 2018-2019	2 684,00	99	Total adhésions 2018-2019	1 604,00
Affilia. Membres bureau : 3	81,00	3	Adhésions comité : 3 à 27€	81,00
Affilia. Adhérents à 27 € : 95	2 565,00	95	Adhésions à 27 € : 55	1 485,00
Affilia. Adhérents à 38 € : 1	38,00	1	Adhésions à 38 € : 1	38,00
Total adhésions 2019-2020		30	Total adhésions 2019-2020	821,00
		29	Adhésions à 27 € : 29	783,00
		1	Adhésions à 38 € : 1	38,00
Affiliation du Comité	10,00		Rétrocession 2FOPEN JS	777,00
FACTURE La SAULAIE	20 303,62		Affiliation MGEN	184,00
FACTURE LA PALMYRE	23 810,00		Recettes LA SAULAIE	21 589,40
1% Merville	298,27		Recettes LA PALMYRE	24 073,00
Frais AG nationale 2018	149,66		Participation à l'AG Nat. 2018	150,00
Frais divers	425,34		Remboursement sur annulation	27,00
Frais bancaires	52,00		Remboursements bancaires	52,00
Total charges d'exploitation	47 732,89		Produits à venir	49 277,40
Résultat net d'exploitation	1 544,51			
Total charges à venir	1 267,06		Produits à venir	0,00
Cotisations 2019-2020	821,00	30		
1% 2F OPEN-JS LA SAULAIE	213,55			
1% 2F OPEN-JS LA PALMYRE	238,21			
Résultat à venir	-1 267,06			
Résultat comptable	277,44			

Total charges de l'exercice	49 277,40	Total recettes de l'exercice	49 277,40
------------------------------------	------------------	-------------------------------------	------------------

COMPTE RENDU DE VERIFICATION DES COMPTES 2FOPEN JS 55

« EXERCICE 2018/2019 »

« Comme chaque année, j'ai procédé les 07 et 15 Octobre derniers à la vérification des comptes de votre Association arrêtés au 31/08/2019, en présence du Trésorier J. FINOT et du Trésorier Adjoint L. BERTON

Vérification des postes du bilan

Le compte Banque est conforme à l'extrait bancaire de la BPL au 31 Août 2019.

Les Dettes répertoriées correspondent bien à des opérations de l'année non soldées à la fin de l'exercice, ou des cotisations encaissées concernant l'exercice futur.

Le Report à nouveau (2984,87) reprend l'ensemble des Résultats antérieurs.

Vérification du compte d'exploitation

En fait, la recherche d'une différence sur les adhésions encaissées avec Jacques Finot et Lucien Berton m'a permis de balayer toutes les opérations de Dépenses et Recettes générées au cours de l'exercice.

A cette occasion, j'ai pu constater que tous les encaissements sont relatés chronologiquement sur des bordereaux numérotés et classés. Il en va de même pour les Recettes et Dépenses justifiées par leurs Pièces comptables classées.

La seule observation que je puisse formuler concerne les adhésions. Il faudrait pour éviter les erreurs qu'elles soient réglées à part et non globalisées avec un acompte de voyage.

Cela faciliterait vraiment le travail du Trésorier.

La Comptabilité de l'Association est bien tenue, conformément aux règles en vigueur.

Il s'agit d'une comptabilité simple dite "de caisse" qui fonctionne à partir du compte de trésorerie .

Toutes les opérations sont enregistrées chronologiquement dans un tableau Excel ;

Le suivi de trésorerie est très régulier ; c'est vraiment nécessaire car la marge financière est assez faible, notamment à la réservation des voyages lorsqu'il y a une avance de trésorerie à faire, car les Fonds Propres de l'Association qui est jeune sont peu élevés.

Cette année, le résultat est quasi nul (+277,44), c'est bien, mais cela prouve aussi que les Recettes de fonctionnement ont juste permis de couvrir les Dépenses; De ce fait, les Réserves de l'Association pourtant nécessaires n'ont pas pu être abondées.

J. Finot est à féliciter pour la qualité du travail fourni, sans oublier Le Trésorier Adjoint L. Berton qui apporte une aide précieuse.

Pour conclure, je vous propose de donner quitus au Trésorier pour l'exercice 2018/2019.

Fait à Bar le Duc, le 19 Octobre 2019

Le Vérificateur aux comptes,

Jean-Paul MARCHETTI »

Votes et Questions Réponses

L'ensemble des rapports précédents, aucun participant ne contestant le vote global, à main levée, est mis aux voix :

Aucune voix contre n'est exprimée, ni aucune abstention, les rapports sont adoptés à l'unanimité.

Personne ne prenant la parole, **le Président invite A.M. MASIUK**, notre hôtesse, déléguée MGEN, à nous informer sur les évolutions de notre mutuelle :

Intervention d'A.M. MASIUK

Qui nous détaille les points suivants, que tous pourront retrouver dans les dossiers de « Valeurs Mutualistes »

- Après l'Assemblée Générale de juillet, élection du Président Roland Berthilier pour 6 ans.
- Fusion de la CMU-C et de l'ACS : la Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) évolue au 1er novembre 2019 pour devenir la Complémentaire santé solidaire.
- 100% santé avec 0€ reste à charge en audiologie, dentaire et optique *dispositif applicable à compter du 01/01/2020*.
- La carte MGEN Avantages, à télécharger sur le site https://mgenavantage.fr/decouvrir_mon_programme
 - Avec MGEN Avantage, vous profitez de **tarifs préférentiels et de bons plans, valables toute l'année**, pour vos sorties culturelles, vos voyages, vos loisirs et vos activités sportives partout en France et près de chez vous.
- Suivi du programme intitulé « Proximité Mutualiste », en partenariat avec la Poste.
 - La section MGEN de la Meuse a donc fait, tout naturellement, appel aux militants du « Club Santé Séniors » et à leur fibre sociale pour prendre contact avec les personnes qui avaient exprimé des difficultés.
Ce projet s'est concrétisé **début janvier 2019**.
Une équipe de quatre personnes s'est réunie le vendredi **18 janvier 2019**, dans les locaux de la section MGEN, répondant favorablement à ce projet mutualiste et solidaire. L'évaluation des besoins spécifiques des 22 dossiers retenus s'est effectuée par téléphone, auprès des personnes concernées. Cette démarche est renouvelée et fera l'objet d'une prise en charge identique dans quelques semaines.
- Elle rappelle enfin que les élections du comité de section auront lieu en janvier 2020 et encourage chacun à voter par internet.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la réunion et invite les participants à un pot de l'amitié.